



Département technique

Nouvelles dispositions de J+S et de l'ASF à partir du 1er octobre 2012

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'encouragement du sport, Jeunesse+Sport sera doté de nouvelles bases plus simples et uniformisées. Le changement majeur apporté par la nouvelle loi concerne le Sport des enfants J+S (précédemment J+S-Kids), qui sera désormais ancré dans la législation. Le programme J+S s'adressera donc aux enfants et aux jeunes de 5 à 20 ans et comprendra les deux groupes cibles suivants:

- Sport des enfants J+S avec des offres pour les enfants de 5 à 10 ans
- Sport des jeunes J+S avec des offres pour les jeunes de 10 à 20 ans

Les nouveautés sont valables à partir du 1^{er} octobre 2012.

Aperçu des principales informations:

J+S et l'ASF ont adapté la structure de formation :

- Il existe 2 filières différentes d'entraîneurs:
 - Entraîneur Sport des enfants : 5-10 ans (diplôme D)
 - Entraîneur Football des jeunes : 10-20 ans (diplôme C)
- Nouveau modèle d'indemnisation harmonisé pour toutes les tranches d'âges (5-20 ans)
- J+S-Kids changera et s'appellera désormais Sport des enfants J+S

1. Nouvelle structure de formation J+S et ASF

Il existe deux filières différentes d'entraîneurs:

- Entraîneur pour les enfants de 5 à 10 ans (diplôme D)
- Entraîneur pour les jeunes de 10 à 20 ans (diplôme C)

La transition du diplôme D au diplôme C et inversement s'effectue par un cours d'introduction de deux jours.

Obligation de perfectionnement:

- Tous les deux ans
- A partir du 1.1.2013, les formations continues Sport des enfants J+S et Sport des jeunes J+S ne déboucheront plus sur une réciprocité des reconnaissances.

Les moniteurs auront une nouvelle appellation:

Diplôme C : Moniteur J+S Football Sport des jeunes

Diplôme D : Moniteur J+S Football Sport des enfants

2. Nouveau modèle d'indemnisation

Un nouveau système d'indemnisation entrera en vigueur pour les cours et camps à partir du 1^{er} octobre 2012. Ce modèle d'indemnisation sera valable pour toutes les tranches d'âges. Le courriel de l'office cantonal J+S annonçant la validation de l'offre contiendra des informations sur les tarifs d'indemnisation appliqués

3. J+S-Kids deviendra Sport des enfants J+S

En football, les modifications suivantes seront applicables dès le 1.10. 2012:

- Le diplôme D (moniteur J+S Football Sport des enfants) remplace le cours J+S Kids
- Le diplôme D est un cours football des enfants pour les entraîneurs des catégories G, F et E
- Le diplôme D dépendra de la philosophie commune de J+S et de l'ASF (variée et adaptée aux enfants)

Informations supplémentaires sous :

http://www.jugendundsport.ch/internet/js/fr/home/schwerpunkte/sportfoerderungsgesetz/allgemeine_informationen/kids_wir_d_kindersport.html

4. Informations pour les coachs J+S

Les entraînements (cours) dans le Sport des enfants J+S et le Sport des jeunes J+S seront désormais annoncés et décomptés de façon identique. Les entraînements (cours) dans le football des enfants (Sport des enfants J+S) seront annoncés dans la SPORTdb comme „Une discipline sportive individuelle“.

Informations supplémentaires pour le coach J+S sous :

http://www.jugendundsport.ch/internet/js/fr/home/schwerpunkte/sportfoerderungsgesetz/spezielle_informationen/informationen_fuer_coaches.html

Questions souvent posées :

<http://www.jugendundsport.ch/internet/js/fr/home/schwerpunkte/sportfoerderungsgesetz/faq.html>

Nous prions les associations régionales de transmettre ces informations aux personnes intéressées et de les intégrer dans les cours de formation (cours des entraîneurs) et réunions coaches J+S.

Muri, août 2012